

Le point sécheresse

Le point sécheresse du 31 juillet 2017 a conduit à étendre à la moitié du département les mesures de limitation en vigueur sur le département, à savoir:

- en alerte de niveau 1 le BV du Vidourle, communes gardoises ;
- en alerte du niveau 1 le BV du Vistre ;
- en alerte du niveau 1 le BV du Gardon Aval
- en alerte de niveau 1 pour le BV de l’Ardèche, communes gardoises ;
- en alerte de niveau 1 pour le BV de la Cèze Aval ;
- en vigilance le reste du département;

ainsi qu’en alerte de niveau 1 tous les prélèvements dans les nappes de la Vistrenque et des Costières.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site internet de la préfecture du Gard pour consulter les informations relatives aux mesures sécheresse en vigueur :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau-et-milieus-aquatiques/Secheresse/Actualites-de-l-annee/Secheresse-dans-le-Gard-Situation-au-31-juillet-2017>

Vous pouvez aussi consulter l’arrêté sécheresse sur le site PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>